Vers une nouvelle stratégie maritime

1996/2065(COS) - 26/02/1997

Dans son rapport sur la communication de la Commission "Vers une nouvelle stratégie maritime", M. Alessandro DANESIN (UPE, I) demande à la Commission européenne et aux Etats membres de prendre d'urgence les mesures qui s'imposent pour arrêter le processus de déclin qui touche actuellement l'industrie maritime communautaire. Les mesures suggérées par la commission pour remédier à la situation sont les suivantes : - les Etats membres de l'Union européenne devraient adopter des mesures financières et fiscales visant à faciliter les investissements dans les navires par les compagnies opérant dans ce secteur; - il conviendrait d'examiner les mesures susceptibles d'attirer les jeunes vers la profession maritime et d'encourager la formation et le recyclage des marins; - de nouvelles propositions législatives devraient mettre fin au transfert progressif d'activités maritimes de l'UE vers d'autres pays; - des mesures devraient être prises dans le domaine fiscal et économique pour encourager les armateurs communautaires à employer des équipages de l'UE et pour réduire les coûts de la main-d'oeuvre sur les navires.